

8 au 10 avril 2024 (18 h)

Date limite d'inscription : 8 février 2024



Réglage des guitares électriques

1 225 €

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le fonctionnement des guitares électriques
- Situer l'instrument dans son contexte historique et professionnel
- Régler différents types de guitares
- Effectuer la maintenance de base sur le vernis, les sillets

PUBLICS CONCERNÉS et PRÉREQUIS

Publics concernés

Musiciens amateurs et professionnels, personnels techniques de magasins de musique et d'ateliers de réparation, professeurs de conservatoires et d'écoles de musique ou toute personne souhaitant découvrir le métier de luthier guitare avant de s'engager dans une formation longue type CAP ou BMA.

Prérequis

Savoir accorder une guitare et jouer de l'instrument

LIEU DE LA FORMATION

ITEMM - 71 Avenue Olivier Messiaen - 72000 LE MANS

HORAIRES DE LA FORMATION

9 h – 12 h / 13 h – 17 h

Ces horaires peuvent être aménagés en cas de contraintes horaires des participant.e.s (transports) ou de disponibilité du lieu de restauration du midi.

EFFECTIFS

Nombre de participants limité à 12 personnes pour permettre un suivi individualisé.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONSEILLÉES

- Maintenance des guitares acoustiques (formation courte)
- CAP ATIM (formation longue) en apprentissage ou en formation professionnelle continue

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : formation.continue@itemm.fr



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Jour 1

- Connaître l'environnement historique et professionnel de la guitare
- Connaître les grandes lignes de l'évolution des guitares électriques
- Connaître la terminologie, le rôle, la nature et le fonctionnement des différentes parties de la guitare

Jour 2

Apprécier une guitare à sa réception en magasin

- Points de réglages, méthodologie et chronologie des points de contrôle
- Contrôler l'intégrité de la structure de la guitare
- Contrôler la qualité du réglage

Régler une guitare électrique à chevalet fixe ou flottant

- Régler le creux de manche
- Régler la hauteur des cordes
- Régler la hauteur des micros
- Contrôler la justesse

Jour 3 (matin)

Régler une guitare électrique à chevalet flottant (type floyd rose)

- Régler l'équilibre d'un vibrato flottant.
- Changer les cordes sur une guitare à vibrato flottant.

Réaliser les opérations d'entretien de la guitare

- Entretien la touche et les frettes
- Entretien le vernis

INTERVENANT

Bertrand MOGUEROU

Luthier installé depuis une vingtaine d'années à Vernou-sur-brenne (37), son activité a longtemps été tournée vers la réparation et la maintenance de guitares autant électriques qu'acoustiques. Ces dernières années, il se concentre essentiellement sur la fabrication de guitares classiques, folk, électriques et aussi de mandolines. Il a été responsable des BMA pendant 7 ans et intervient régulièrement à l'ITEMM.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette action de formation en présentiel alterne les démonstrations, les mises en situation encadrées, les enseignements théoriques et pratiques.

Cette formation est dispensée en français.

Capitalisation des expériences par des échanges sur les pratiques individuelles.

COÛT

Le prix indiqué comprend les frais pédagogiques et les fournitures.

Tarif net ne comprenant pas le transport, l'hébergement et la restauration. L'ITEMM, association loi 1901, n'est pas assujetti à la TVA.

Des prises en charges financières des coûts pédagogiques sont possibles (FAFCEA, AGEFICE, OPCOS, POLE EMPLOI, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES...).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Les candidatures sont à envoyer en ligne : www.itemm.fr rubrique Formation Professionnelle Continue.

Les demandes sont traitées dans un délai maximal de 2 semaines à compter de la réception de la candidature et de l'avance. Toute acceptation fera l'objet d'un entretien pédagogique préalable.

MOYENS À DISPOSITION

Un poste de travail par personne, ateliers spécialisés, outillage et matériel fourni, supports de cours et techniques en français L'ITEMM fournit les instruments supports.

ANNULATION

L'ITEMM se réserve la possibilité d'annuler la formation 1 mois avant sa date de réalisation, en cas d'effectifs insuffisants. Dans ce cas précis, l'avance versée sera intégralement remboursée - voir nos conditions générales de vente.

AUTRES INFOS UTILES

Cette action de formation ne peut se substituer à l'expérience nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cette action de formation est adaptable aux personnes en situation de handicap, sur simple demande lors d'un échange confidentiel avec notre équipe afin d'évaluer vos besoins.

Contact : gaille.chaillou@itemm.fr

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Avant la formation

A réception de la fiche d'inscription, un questionnaire est envoyé pour évaluer si cette formation est adaptée aux besoins du candidat. L'adéquation des prérequis, les niveaux de connaissances et/ou de compétences spécifiques et attentes vis-à-vis de cette formation sont étudiés.

Ce questionnaire permet d'adapter dans la mesure du possible les modalités pédagogiques de la formation.

Pendant la formation

1. Une évaluation des connaissances et compétences au travers de mises en situation pratiques et de sondage sur les connaissances acquises est réalisée en cours de formation.
2. Une évaluation de satisfaction des participant.e.s sur l'atteinte des objectifs, la qualité de l'animation et la satisfaction globale de la prestation est réalisée sous forme de questionnaire à l'issue du stage.

Après la formation

Une mesure de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et l'évolution des compétences est réalisée 3 mois après sous forme de sondage dématérialisé.

VALIDATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de fin de formation.

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : formation.continue@itemm.fr